



Compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 janvier à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, MAURIN Marie-José, PHILIPPON Franck.

Le compte-rendu de la séance du 11/12/2020 est approuvé.

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES PAR DELEGATION

M. le Maire donne connaissance des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Achat d'un poste à souder pour 559.43 € (GIACOMEL)
- Signature d'un devis pour l'installation d'une VMC à la salle des fêtes pour 6693.30 € TTC (ACSELEC)
- Signature d'un bail agricole de 9 ans avec Benoit CRETIN pour 41 ares 69 centiares en 2 parcelles pour un fermage annuel de 30 euros (indexé).

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS CCJN ET SYNDICATS

Communauté de Communes Jura Nord : M. le Maire donne des informations concernant

- ✓ L'avancée du dossier scolaire du RPI du Mont-Guérin
- ✓ CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : réforme de la Taxe d'Habitation et augmentation de la participation par habitant demandée aux communes qui passe de 70 € à 90 € pour tenir compte des frais scolaires
- ✓ Gestion de l'assainissement : une réflexion en cours sur la mise en affermage du service ou le maintien d'une gestion en régie

SMAMBVO : le dernier conseil syndical portait en particulier sur la gestion du personnel.

Association Foncière : le renouvellement est prévu courant 2021 et se fera à la demande de l'administration (services de la DDT)

COVID : il est précisé qu'une information sur les modalités d'inscription à la vaccination a été distribuée aux personnes de plus de 75 ans en début de semaine

Commission Bâtiments / Voirie

Des devis ont été demandés pour différents travaux déjà évoqués en réunion mais la commune reste en attente d'autres propositions :

- ✓ Stabilisation de l'accotement du virage de Balançon
- ✓ Comblement de la fosse de l'ancienne bascule Place des Cygnes
- ✓ Curage du bassin de rétention d'eau
- ✓ Aménagement piétonnier vers la ferme BOUCHET
- ✓ L'installation de bancs publics
- ✓ La remise en état des chemins ruraux dits « du poulot » et « de routeau »
- ✓ Reprise de regards d'eaux pluviales Rue des Aigeottes

Commission des Bois

- ✓ Dépôt de bois devenant gênants pour l'exploitation de certaines parcelles : un courrier sera fait pour demander l'enlèvement avant le 30/04/2021.
- ✓ Evocation des arbres cassés par les coups de vent

STATIONNEMENT D'UN BUS PLACE DES CYGNES

M. le Maire expose qu'un bus scolaire a demandé l'autorisation de stationner place des Cygnes, sur la parcelle AD 72 à l'angle de la Rue de Malans et de la Rue Basse. Ce stationnement pourrait être optimisé par des travaux de comblement de la fosse de l'ancienne bascule. Le principe d'une redevance pour occupation du domaine public a été accepté par la société de transports, propriétaire du véhicule.

Mme Marie-José MAURIN intervient pour préciser que la présence de ce bus représente une nuisance visuelle qui dénote sur la Place de la Mairie et demande que la délibération soit votée à bulletin secret, ce qui est accepté par plus du tiers des membres du conseil.

M. le Maire précise donc que le conseil a à se prononcer sur la création d'un emplacement de stationnement sur la parcelle AD 72 et l'instauration d'une redevance de stationnement.

- Pour : 6 voix / contre : 4 voix

Le projet est accepté.

MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE D'INFORMATION DE LA POPULATION

Plusieurs applications sont disponibles : Elancité , PanneauPocket, Intramuros.

Après discussion, le conseil municipal propose de tester pendant une année PanneauPocket. L'information sera relayée sur le bulletin municipal.

INFORMATION SUR L'ETUDE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

M. le Maire rappelle que le projet de PLUI établi en 2017 n'avait pas été approuvé mais que ce dossier reste la trame du dossier qui vient d'être relancé par la Communauté de Communes.

Si des mises à jour sont nécessaires, l'échéancier d'étude du dossier est déjà connu et tend à une adoption courant 2022. En tant que vice-président de la CCJN chargé de ce dossier, M. ECARNOT insiste sur le fait que les communes doivent s'investir et être attentives sur un projet qui les impacte directement.

MAQUETTE DU BULLETIN MUNICIPAL

Présentation d'une ébauche préparée par Jean-Luc GELEY. Tous les articles doivent être remis pour le 29/01/2021 pour une mise en page et une distribution fin février.

Prochaine réunion du conseil municipal programmée le 09/04/2021 à 20 h 00 précédée d'une réunion de la Commission FINANCES le vendredi 26 mars 2021.

La séance est levée à 22 h 05.